

Agenda 2030 de développement durable du canton du Valais

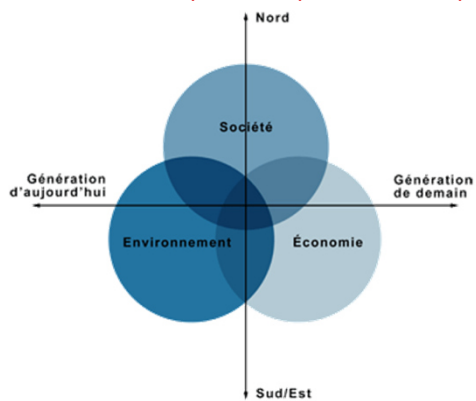
Conférence de presse

15 novembre 2018

Développement durable

*Esther Waeber-Kalbermatten,
présidente du Conseil d'Etat*

- ▲ Définition par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland), 1987
 - «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.»



Autorités de la Confédération suisse,
ARE, 2017

Vers un Valais durable

Esther Waeber-Kalbermatten,
présidente du Conseil d'Etat

- ▲ Le Conseil d'Etat lance l'Agenda 2030 cantonal du Valais avec l'adoption de sa stratégie de développement durable à l'horizon 2030.
- ▲ Le Conseil d'Etat veut, par son engagement, apporter sa contribution à la réalisation des nouveaux objectifs pour le développement durable des Nations Unies adoptés par la Confédération.
- ▲ Le canton souhaite devenir un territoire laboratoire, une pépinière de projets innovants en s'appuyant sur une **collectivité modèle** qui démontre par les actes que le développement durable est au cœur de ses préoccupations.
- ▲ **Le Valais durable, c'est ...**
 - un Valais qui offre un environnement sain à sa population et à ses hôtes
 - un Valais équitable et solidaire
 - un Valais dynamique et attractif pour les entreprises et les visiteurs.

Penser et agir autrement

Esther Waeber-Kalbermatten,
présidente du Conseil d'Etat

- ▲ Pour concrétiser une telle vision, le Conseil d'Etat entend **montrer le chemin** :
 - approche **transversale** pour la cohérence des réponses apportées à travers les politiques publiques
 - définition de priorités, renoncement à certains projets et fixation de limites en sanctionnant si besoin
 - recherche d'**exemplarité**, avec l'administration cantonale
- ▲ le Conseil d'Etat ne peut pas faire émerger à lui seul une société valaisanne plus durable sur le long terme
 - principe de subsidiarité
 - fédérer, coordonner et construire des **partenariats**
 - implication de tous les acteurs de la société dans un effort collectif
 - incitations, soutien, accompagnement, récompenses des efforts

Gouvernance

*Esther Waeber-Kalbermatten,
présidente du Conseil d'Etat*

- ▲ L'Agenda 2030 de développement durable du canton du Valais se compose de deux parties :
 - un volet stratégique à l'horizon 2030 que le Conseil d'Etat vient d'arrêter qui fixe le cadre global (vision, défis et objectifs stratégiques)
 - un « programme opérationnel de développement durable pluriannuel » qui définira les projets-phares et les moyens de leur mise en œuvre (ressources budgétaires, organisation, etc.), à établir pour 4 ans et à revoir annuellement.
- ▲ La mise en œuvre de ces instruments est déléguée par le Conseil d'Etat à une instance opérationnelle, composée de services représentant les 5 départements et du controlling gouvernemental.
- ▲ La FDDM accompagne cette instance pour le suivi opérationnel.

Inscription dans le cadre existant

*Esther Waeber-Kalbermatten,
présidente du Conseil d'Etat*

- ▲ La stratégie de développement durable à l'horizon 2030 s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental adopté par le Conseil d'Etat en décembre 2017. Elle l'approfondit et apporte des précisions sous l'angle du développement durable.
- ▲ Elle s'appuie notamment, pour sa mise en œuvre, sur des outils existants comme par exemple le Concept cantonal de développement territorial, le Plan Directeur cantonal, le concept de mobilité 2040, le projet R3 ou encore les différentes stratégies sectorielles (stratégie culture, stratégie eau, stratégie énergétique etc).

Contexte

Christel Dischinger
Cheffe de projets FDDM



Contexte

Christel Dischinger
Cheffe de projets FDDM

▲ international / national / cantonal :



Contexte

Christel Dischinger
Cheffe de projets FDDM

▲ Politique du développement durable au niveau global



Contexte

Christel Dischinger
Cheffe de projets FDDM

▲ Politique du développement durable en Valais



Contexte

Christel Dischinger
Cheffe de projets FDDM

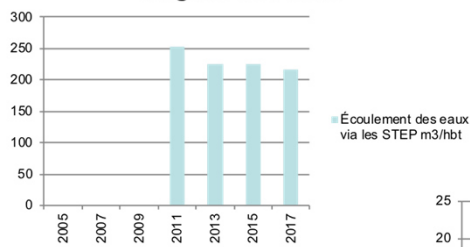
- ▲ Bilan : On constate des progrès depuis 2008, mais des efforts importants restent à faire
- ▲ Des améliorations progressives sont visibles grâce aux cercles indicateurs
 - Exemples:
 - régime des eaux
 - volume des déchets
 - participation lors d'élections et votations
 - innovation

Contexte

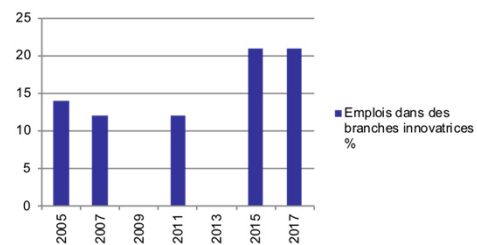
Christel Dischinger
Cheffe de projets FDDM

- ▲ Des améliorations progressives

Régime des eaux



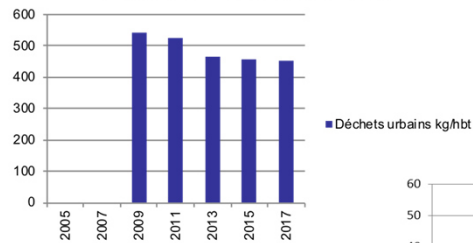
Innovation



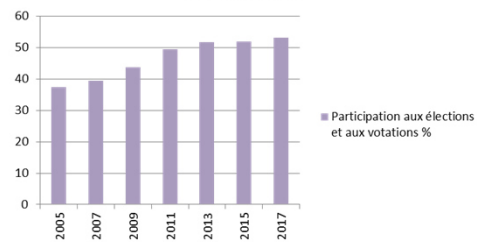
Source: cercles indicateurs ARE et OFS

▲ Des améliorations progressives

Consommation matériaux



Participation



Source: cercles indicateurs ARE et OFS

▲ le Valais en 2017 a encore des défis à relever



Source: cercles indicateurs ARE et OFS

Les 10 champs thématiques

Jacques Melly
Chef du DMTE

1. Consommation et production
2. Développement territorial, mobilité et infrastructure
3. Energie et climat
4. Ressources naturelles
5. Système économique
6. Formation, recherche, innovation
7. Lutte contre la pauvreté
8. Cohésion sociale et égalité des genres
9. Santé
10. Exemplarité

Agenda 2030
Valais



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Consommation et production

Jacques Melly
Chef du DMTE

- ▲ Vision :
Réduction de l'impact environnemental des modes de production et de consommation, et amélioration des conditions sociales de production
- ▲ Défis :
 - Capacités de production limitées, approvisionnement tributaire des importations
 - Responsabilité partagée de l'industrie, de l'agriculture et de la distribution
 - Pratiques à améliorer en matière de production de déchets
- ▲ Objectifs stratégiques (exemples) :
 - Renforcer la responsabilité environnementale et sociale des entreprises
 - Assurer le maintien d'une production agricole locale
 - Favoriser la consommation de produits régionaux
 - Limiter la production de déchets et augmenter le recyclage
- ▲ Chiffres-clés (exemples) :
 - 18.6% : part des surfaces bio en Valais (CH: 13.1%)
 - 418 kg/EQH : production annuelle de déchets urbains et de déchets industriels banals par habitant en Valais en 2007 (CH 2006: 352 kg/EQH)



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Visions

Jacques Melly
Chef du DMTE

▲ Développement territorial, mobilité et infrastructures

Valorisation du patrimoine architectural et construit, utilisation économe du territoire et des ressources, sécurité et qualité de vie pour la population



Visions

Jacques Melly
Chef du DMTE

▲ Energie et climat

Valorisation des ressources énergétiques indigènes et renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique



Visions

Jacques Melly
Chef du DMTE

▲ Ressources naturelles

Application du principe de précaution dans l'utilisation des ressources naturelles et valorisation de ces dernières pour une réduction de l'impact des activités humaines



Visions

Jacques Melly
Chef du DMTE

▲ Système économique

Concentration sur une croissance qualitative pour assurer une prospérité de la population sans dépassement des limites écologiques

▲ Formation, recherche et innovation

Renforcement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour assurer la résilience et la capacité d'adaptation des individus et de la société



Visions

Jacques Melly
Chef du DMTE

▲ Lutte contre la pauvreté

Réduction des risques de précarité et garantie du minimum vital pour tou-te-s



Visions

Jacques Melly
Chef du DMTE

▲ Cohésion sociale et égalité des genres

Réduction de tous types d'inégalité, promotion de l'égalité des chances et développement de perspectives d'avenir pour chacun-e dans une société ouverte et respectueuse des identités



Visions

Jacques Melly
Chef du DMTE

▲ Santé

Maintien de l'accès pour tou-te-s à des conditions de vie et à des prestations qui favorisent une bonne santé, un bien-être physique et psychique



Exemplarité

Esther Waeber-Kalbermatten,
présidente du Conseil d'Etat

- ▲ Le Valais veut se positionner comme modèle de développement durable et son administration se doit d'être exemplaire.
- ▲ Résumé de la vision
Renforcement de l'intégration des dimensions économiques, environnementales et sociales dans toutes les actions de l'administration cantonale
- ▲ Exemple d'objectif stratégique :
Réduire les impacts sur l'environnement des activités de l'administration cantonale et de ses investissements
Un projet de gestion harmonisée des déchets dans l'administration cantonale est à l'étude.

Conclusion

*Esther Waeber-Kalbermatten,
présidente du Conseil d'Etat*

- ▲ La durabilité est le fruit d'une responsabilité partagée et le Valais entend contribuer aux efforts globaux avec son Agenda 2030 cantonal.
- ▲ Programme ambitieux
- ▲ Mise en œuvre au travers des politiques publiques dans tous les domaines
- ▲ Responsabilité de l'Etat envers les générations futures
- ▲ Penser et agir autrement !